



Sections académiques de Nantes et de Rennes

21ème RENCONTRE INTER-ACADEMIQUE NANTES / RENNES

Mercredi 30 janvier 2019

**« L'Ecole : une organisation apprenante... pour tous ! »**

**Atelier 3 : Le collectif, une donnée professionnelle à faire émerger auprès des équipes.**

*Personnes ressources : Emmanuel Gautier, ancien principal du collège de Doué la Fontaine en Maine et Loire, Anne Françoise Jego, IA IPR d'espagnol et Jean Pierre Marquet, IA IPR d'arts plastiques.*

*Animateur : Sandra WILS – Rapporteur : Gérard MOREAU*

L'atelier se base sur le témoignage d'un Principal dont les équipes ont été accompagnées par la CARDIE du Rectorat de Nantes pendant deux ans pour créer « du collectif » dans son collège, avec comme support la mise en place de la réforme du collège.

Le contexte était favorable car il y avait une impulsion politique pour le travail collectif dans la nécessité de mettre en place les EPI et de réinventer des formes d'AP. Par ailleurs, il n'y avait pas de conflit particulier au sein des équipes.

Au cours des échanges lors de l'atelier, il y a chez tous les intervenants une volonté indéniable de faire évoluer le système dans un cadre qui favorise le bien-être de tous.

Pour favoriser un travail en « collectifs », les participants ont apporté la nécessité d'écouter et entendre les élèves.

Ils ont souligné qu'au sein de l'établissement scolaire, instaurer un mode de fonctionnement horizontal permet de faire avancer les choses et de donner du sens pour tous les personnels (pas seulement les enseignants). L'horizontalité fait entrer de la transversalité dans le fonctionnement.

Le « chef » y gagne en autorité.

Le projet d'établissement est un élément qui fédère le collectif et il est à noter que les apports extérieurs sont essentiels (les parents, par exemple).

Tout cela ne se fait pas dans la facilité, cela interroge le positionnement de l'accompagnateur (les IA-IPR dans notre contexte expérimental de départ) et nécessite de la concertation et de construire de la confiance.

S.WILS – le 04/02/2019